

Covid-19 : Déchets verts et encombrants, ce qu'il faut faire (et ne pas faire)

Des consignes de présentation s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

Merci de les respecter pour faciliter le travail des agents de collecte.

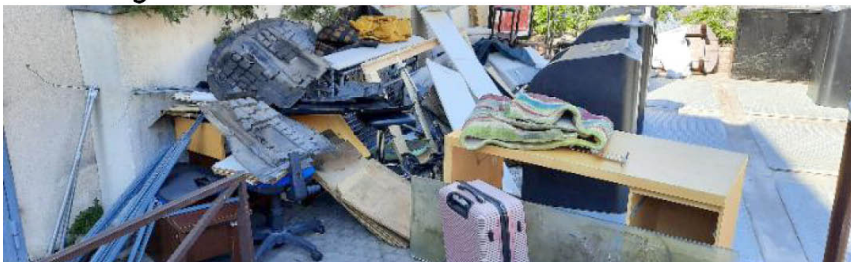
Afin de poursuivre son service aux habitants, [le Syndicat Émeraude, en charge du ramassage des déchets à Montmorency, adapte ses collectes](#). Veuillez également à éviter tant que possible de présenter les encombrants et les déchets végétaux que vous pouvez encore conserver.

[Tenez-vous informés chaque jour de l'évolution du service de ramassage des déchets ici.](#)



Ceci est de l'art.

Ça, c'est du cochon !



Stop aux dépôts sauvages



1/ Ramassage des encombrants

Trois règles par foyer. Tous les déchets assemblés ne doivent pas dépasser :

- 1m³
- 2m de longueur
- 70kg

Dans le cas contraire, ils ne seront pas collectés.

Trois grandes familles :

- Ferraille (vélos, armatures en métal...)
- Bois et gros cartons
- Literie et gros meubles

Sont interdits : déchets toxiques (pots de peinture...), déchets électriques et électroniques (frigo, machine à laver, pile et batterie...), des déchets végétaux ou d'autres types de déchets (ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...).



À gauche : Parking Demirleau, 1er avril 2020 | À droite : Parking des Gallérands, 7 avril 2020

2/ Ramassage des déchets verts

Attention : **240 litres de déchets végétaux maximum** par semaine, soit le volume d'un bac couvercle fermé, et **sans sac plastique** auxquels cas, ils ne seront pas collectés.

Déchets interdits :

- Grandes branches (ou arbres)
- Sacs plastiques/poubelles



À gauche : ruelle des Hauts Chesneaux, 7 avril | À droite : Rue de la Fosse aux Moines, 7 avril 2020



À gauche : Avenue des Marronniers, 6 avril 2020 | À droite : Rue Charles Tuleu, 7 avril 2020

Infos pratiques

Les déchets photographiés pour cet article ne respectent pas les consignes de présentation du Syndicat Émeraude. Ils ont été enlevés par nos agents.

N'hésitez pas à utiliser l'[application de la ville](#), téléchargeable sur smartphone et tablette, pour effectuer tout signalement. Ils sont directement traités par nos services.

Contact

L'accueil téléphonique du Syndicat Émeraude a été suspendu, vous pouvez le contacter par mail :

- contact@syndicat-emmaude.com

Liens utiles

[Coronavirus : Informations, actualités, dispositions](#)